

**SERVICE DE LA FORMATION  
POSTOBLIGATOIRE**2, rue du 24-Septembre  
CH-2800 Delémontt +41 32 420 71 60  
sfp@jura.ch

Service de la formation postobligatoire – 2, rue du 24-Septembre, 2800 Delémont

Delémont, le 25 mars 2020

**Communication aux enseignant-e-s, apprentie-e-s, élèves et étudiant-e-s du CEJEF en lien avec le coronavirus (COVID-19)****Fermeture des écoles du domaine postobligatoire**

La fermeture des écoles primaires et secondaires, ainsi que les établissements de formation du domaine postobligatoire, est prolongée jusqu'au 30 avril 2020. Une première décision ordonnait la fermeture jusqu'au 4 avril.

**Procédures de qualification formation professionnelle et examens de fin d'études du degré secondaire II formation générale**Formation professionnelle

La crise du coronavirus a également des répercussions sur les procédures de qualification dans la formation professionnelle initiale (examens de fin d'apprentissage). Malgré cette crise et comme les années passées, les apprentis doivent néanmoins pouvoir obtenir leur CFC ou leur AFP à la fin de leur formation. Il en va de même pour la maturité professionnelle. Les partenaires de la formation professionnelle (Confédération, cantons et organisations du monde du travail) s'emploient activement à définir une procédure coordonnée à l'échelle nationale qui soit adaptée à la situation actuelle. Un groupe de travail réunissant les différents partenaires a été créé le 19 mars dernier. Les partenaires demandent aux acteurs de la branche d'attendre que des recommandations soient émises avant d'organiser les procédures de qualification de la formation professionnelle initiale.

Voir aussi :

<https://www.sbf.admin.ch/sbf/fr/home/actualite/coronavirus.html#-800863471>Formation générale (Ecole de culture générale + Lycée)

La Conférence suisse des services de l'enseignement secondaire II formation générale (CESFG), une conférence spécialisée de la CDIP, met tout en œuvre pour que, malgré la situation exceptionnelle, les élèves en année terminale puissent s'inscrire dans les délais auprès des institutions de formation tertiaire et obtenir leur certificat du secondaire II en temps voulu.

Voir aussi :

<http://www.cdip.ch/dyn/32947.php>

Je vous remercie de votre collaboration et vous adresse mes cordiales salutations.



Jean-Pascal Luthi  
Chef du Service de la formation postobligatoire

